

INTERVIEW

CÉCILE DUMOULIN, VICE-PRÉSIDENTE EN CHARGE DES COLLÈGES



Malgré un budget contraint, le Département a décidé de maintenir ses investissements en direction des collèges. Pourquoi ?

Parce qu'il est à mon sens de la responsabilité des élus de donner aux nouvelles générations les meilleurs outils pour faciliter leur réussite. On voit d'ailleurs que ces efforts ne sont pas vains : les Yvelines sont, en termes de résultats, le premier département de l'académie de Versailles, qui est elle-même la première académie de France...



Cette année, éducation rime également avec insertion...

En effet, et notre dispositif est bénéfique à double titre : il permet, à travers notre agence d'insertion ActiviY, de positionner 228 bénéficiaires du RSA sur des métiers d'entretien ou d'aide à la restauration, afin qu'ils viennent en soutien des équipes déjà en place dans les collèges, en palliant les absences par exemple. Cela leur permet en plus de remettre un pied dans le circuit de l'emploi.



228 bénéficiaires du RSA ont rejoint les équipes d'aide à la restauration et d'entretien.

LES COLLÈGES YVELINOIS EN CHIFFRES

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL C'EST ...



116 collèges publics en gestion

dont 4 cités scolaires : les lycées Hoche et Le Corbusier (à Versailles et Poissy), les lycées internationaux à Buc et Saint-Germain-en-Laye.

+ 22 collèges privés sous contrat d'association



79 800 élèves dont **14 600** dans le privé



126,3 M€ en 2016 dont **9,7 M€** pour le privé

LE NUMÉRIQUE ÉDUCATIF



12 M€
montant alloué
au numérique en 2016
(2,5 M€ en moyenne
les années précédentes).



82
collèges raccordés
à la fibre optique
d'ici à la fin 2016.
Les autres raccordés
au 1^{er} semestre 2017.



12 500
ordinateurs
répartis dans les collèges,
soit **1 poste pour 5 élèves**.
2 361 PC neufs livrés
à la rentrée 2016.



5 000
tablettes
déployées à la rentrée.
Un investissement de
2 M€.



2 300
TNI et VPI
Tableau Numérique
Interactif
et Vidéo-Projecteur
Interactif.



74
collèges
dotés d'un ENT
(Espace Numérique de Travail)
à la fin 2016.

DES COLLÈGES MIEUX ADAPTÉS POUR RÉUSSIR



Malgré un contexte budgétaire difficile dicté par les baisses drastiques des dotations de l'État, le Conseil départemental maintient un fort niveau d'investissement dans les établissements yvelinois pour maintenir leur excellence et encourager la réussite scolaire par l'innovation.

En affichant des ambitions élevées sur le plan numérique des collèges, mais aussi sur le sujet complexe et incontournable de la sécurité, les élus du Département s'engagent pleinement aux côtés des établissements pour offrir aux jeunes yvelinois des conditions de travail optimales.



Pierre BÉDIER
Président du Conseil
départemental
des Yvelines

UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT AMBITIEUSE

Depuis 1985 et la loi de décentralisation confiant au Département la gestion des collèges, **42 établissements ont été construits ou reconstruits** pour créer des espaces plus adaptés à l'enseignement. Cet engagement est plus que jamais d'actualité, puisque les travaux se multiplient aux quatre coins du département. Cinq collèges sont actuellement en chantier, et 40 autres établissements vont bénéficier de travaux d'entretien renforcés (hygiène, sécurité, accessibilité). Sur chaque chantier, une attention particulière est portée à l'amélioration des normes d'accessibilité et à la réalisation d'économies d'énergie.

Parallèlement, deux opérations d'envergure de reconstruction et d'extension vont débuter mi-2017 au lycée franco-allemand de Buc et au lycée international de Saint-Germain-en-Laye pour un budget de 115 M€.

UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT AMBITIEUSE

(suite page 1)

Un projet de **collège innovant** devrait également voir le jour à Mantes-la-Jolie à la rentrée 2019, misant sur les pratiques pédagogiques de demain, basées à la fois sur le numérique, la recherche de l'autonomie, le travail en groupe, l'interaction sociale et le désir d'apprendre.

Dans le prolongement des mesures prises dans le cadre du plan Vigipirate, le bon fonctionnement des systèmes d'accès aux établissements est systématiquement contrôlé. Un travail partenarial est conduit avec l'Inspection académique pour identifier les **travaux de sécurisation** prioritaires.

C'est le montant de l'engagement du Département sur 2016-2017 pour la restructuration des collèges René-Descartes à Fontenay-le-Fleury, George-Sand à Magnanville, Georges-Pompidou à Orgerus, Colette à Sartrouville, Les Nénuphars à Bréval.

60
M€



Restructuration du collège René-Descartes à Fontenay-le-Fleury



Collèges publics et lycées internationaux

116,6 M€

Total fonctionnement :

59,8 M€

Total investissement :

56,8 M€

Collèges privés

9,7 M€

Total fonctionnement :

7,4 M€

Total investissement :

2,3 M€

126,3 M€

CAP SUR LE NUMÉRIQUE

Afin de maintenir un environnement pédagogique conforme à ses ambitions, le Département a décidé de miser fortement sur les nouvelles technologies. En 2016, ce sont 12 M€ qui ont ainsi été consacrés au déploiement du plan numérique dans les collèges : c'est 4 fois plus que les années précédentes.

« C'est un facteur d'attractivité majeur : on vient dans les Yvelines parce que l'on sait que ses enfants y seront scolarisés dans les meilleures conditions ».

Pierre Bédier,
Président du Conseil départemental



QUATRE AXES SONT AINSI PRIVILÉGIÉS POUR FACILITER LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES YVELINOIS

- o Le raccordement au Très Haut Débit (100 Mbits/s) pour tous les collèges au plus tard en 2017 ;
- o L'ouverture d'un Espace Numérique de Travail, pour faciliter les échanges entre parents, élèves et équipes éducatives ;
- o La poursuite de l'expérimentation des tablettes (déjà 5 000 tablettes déployées, 11 000 d'ici 2018) ;
- o Le renouvellement du parc informatique.



LE COLLÈGE DU FUTUR

Porté par le Conseil départemental et les services départementaux de l'Éducation nationale, un projet de nouveau type d'établissement devrait voir le jour à la rentrée 2019 dans le quartier du Val-Fourré à Mantes-la-Jolie. Cette grande première en France se basera sur cinq piliers majeurs.



Le collège de l'essentiel

L'enseignement dispensé sera centré sur le savoir être, le savoir vivre ensemble et le savoir apprendre.



La différenciation

L'objectif sera d'accompagner l'enfant en fonction de ce qu'il est et non pas du niveau général. Regrouper les élèves en fonction des compétences acquises et non de l'âge (pour que chaque élève puisse avancer à son rythme), est une piste de réflexion.



Le positif

Créer un cadre bienveillant pour que l'élève en difficulté retrouve l'estime de lui-même au sein de la classe. Intégrer que l'erreur fait partie du processus d'apprentissage. Le système de notes pourrait ainsi disparaître.



Le numérique

Outil indispensable à la réussite du projet, il permettra l'individualisation du programme éducatif.



L'ouverture

Intégrer le collège dans la vie du quartier. La ville, les associations et les parents d'élèves seront associés au projet éducatif.

C'est la capacité d'accueil du futur collège innovant. Il regroupera sur un même site les élèves des collèges André-Chénier et Paul Cézanne, jugés trop anciens. Le Département investit 24 M€ dans l'opération.

600
élèves

La première pierre de ce nouveau collège sera posée début 2018.

